

# Aude, quartier à vivre de Limoux

La newsletter du Contrat de Ville Limouxin [CVL] n° 6 – Août 2017

## Le Contrat de ville de Limoux en 2017, c'est :

Un programme de 45 actions porté par 28 associations, établissements scolaires, l'organisme bailleur ALOGEA et les collectivités (38 actions en 2016) ;

Un budget global est de 529 431 € pour financer ces actions en 2017 (446 741 € en 2016). Il s'agit de crédits de fonctionnement. L'Etat contribue à hauteur de 180 560 €, dont 111 600 € sur des crédits spécifiques de la Politique de la ville (C.G.E.T.) et du F.I.P.D. (Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance). La Commune de LIMOUX et la Communauté de communes du LIMOUXIN contribuent à hauteur de 139 500 € en 2017, sensiblement à parts égales, dont 105 900 € sur des crédits spécifiques « Contrat de ville ». Commune et Communauté interviennent de façon complémentaire dans leurs domaines de compétences respectifs. Le Contrat de ville de Limoux bénéficie en 2017 de contributions significatives et en augmentation de la part du Département (29 950 €) et de la C.A.F. (25 386 €) ;

L'Etat et la Communauté de communes ont maintenu en 2017 leur priorité donnée aux actions qui favorisent le développement économique et l'emploi, autour de deux objectifs prioritaires : remettre des personnes éloignées de l'emploi dans une démarche d'insertion professionnelle (accompagnement, formations...), et soutenir la création de nouvelles entreprises commerciales et artisanales dans le quartier prioritaire ;

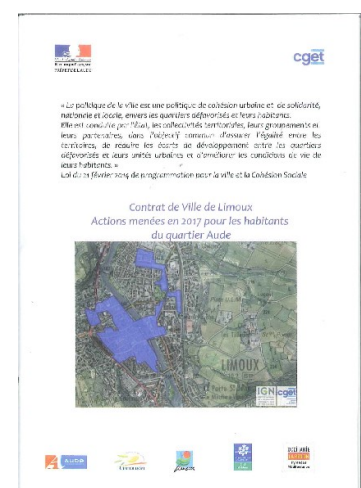
Les mesures d'exonération fiscale (C.F.E. et T.F.P.B.) pour 150 commerçants et artisans implantés dans le quartier prioritaire, et notamment dans le centre-ville, représentent plus de 500 000 € d'économie pour ces acteurs de la vie économique. La mesure a été élargie en 2017 aux activités employant jusqu'à 50 salariés et réalisant un Chiffre d'Affaire inférieur à 10 millions d'euros (au lieu de 10 salariés et 2 millions d'euros de chiffre d'affaire auparavant) ;

CAP Jeunes du Limouxin, le Fonds d'Aide aux Initiatives des Jeunes financé par la Commune, la Communauté de Communes et le Département a été mis en place. Plusieurs projets proposés par de jeunes Limouxins ont bénéficié d'une aide financière de l'une ou l'autre des collectivités partenaires, en échange de quelques journées de mission citoyenne dans une association caritative ou humanitaire ;

Le Contrat de ville est complété dans le domaine de l'éducation culturelle par un C.T.E.A.C. (Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel) cofinancé par l'Etat (DRAC Occitanie), le Département de l'Aude et la Communauté de Communes du Limouxin. C'est dans ce cadre que sera mis en place à la rentrée de septembre un orchestre à l'école Jean Moulin ;

Dans de nombreux domaines, le Contrat de ville sert de levier pour créer de l'innovation économique et sociale, permettre de nouvelles organisations entre les acteurs, renforcer la cohésion sociale. Proche d'être à mi-parcours, le Contrat de ville de Limoux fera l'objet d'une évaluation fin 2017 pour lui donner les nouvelles impulsions, les nouvelles orientations nécessaires pour la rendre encore plus efficace, au bénéfice d'une vie meilleure pour les habitants du quartier prioritaire de Limoux.

Un livret récapitulatif des actions du Contrat de ville est à la disposition de tous sur demande auprès de la Sous-Préfecture de Limoux (Tel : 04 68 31 03 50) ou de la Commune de Limoux – Service Politique de la Ville (Tel : 04 68 31 85 17) @mail : [sp-limoux@aude.gouv.fr](mailto:sp-limoux@aude.gouv.fr) / [contratville@limoux.fr](mailto:contratville@limoux.fr)



## Les temps forts de l'été pour quelques actions du Contrat de ville de Limoux

### Des boutiques éphémères pour aider des commerçants et artisans à se lancer

Entre Juillet et Décembre 2017, une douzaine de candidats à la création d'entreprise dans les domaines du commerce et de l'artisanat vont se succéder dans les deux boutiques éphémères ouvertes rue de la Mairie à Limoux. Accompagnés par la Chambre de Métiers, la C.C.I. et la Coopérative SAPIE, ces entrepreneurs testent leurs productions, affinent leurs techniques de vente et se font connaître. Financée par l'Etat (CGET), la Communauté de Communes et par l'Europe, cette action a aussi pour objectif de favoriser l'implantation de nouvelles activités dans le centre ancien de Limoux.



### Des séjours de cohésion pour les jeunes du quartier Aude



Comme en 2015 et 2016, le Contrat de ville permet à une douzaine d'enfants de 12 à 15 ans résidant dans le quartier prioritaire de bénéficier d'un séjour d'une semaine organisé par l'association Sud Nature Aventure dans un centre de vacances situé sur les berges du lac de la Ganguise dans le Lauraguais. Au programme de ce séjour : voile, planche à voile, canoë, tir à l'arc, randonnées... L'encadrement éducatif et sportif est assuré par des animateurs diplômés qui sont par ailleurs des gendarmes ou des policiers. Les enfants apprennent à côtoyer les forces de sécurité et découvrent leur rôle indispensable dans la vie quotidienne de la population.

D'autres séjours de même « nature » sont proposés aux enfants pendant les vacances de Pâques et de Toussaint, en région parisienne.

### Une convention signée le 26 Juillet entre la Commune de Limoux, la C.C.I. de l'Aude et l'U.C.A.L. pour mieux connaître les évolutions du commerce et de l'artisanat dans le centre ancien de Limoux

Un des objectifs du Contrat de ville de Limoux est de maintenir les activités commerciales, artisanales et de services, d'assurer leur viabilité économique, de lutter contre la dévitalisation et la vacance commerciale dans le centre-ville. Soucieux de bénéficier de critères d'analyse objectifs pour l'action publique, les partenaires ont décidé la **mise en place d'un dispositif d'observation cartographique de l'activité économique** dans le quartier prioritaire afin de tracer les perspectives de développement des entreprises et du quartier. Une enquête approfondie auprès de chaque commerçant et artisan sera menée par la C.C.I. de l'Aude au deuxième semestre de 2017.



### Pendant l'été, les travaux de rénovation pour améliorer la qualité énergétique des logements de la résidence locative Saint Antoine se poursuivent



Les 400 habitants de la résidence locative Saint Antoine, secteur du quartier prioritaire de Limoux, vont voir leur cadre de vie s'embellir et leurs factures de charges s'alléger. Près de 4M € sont investis par ALOGEA, bailleur social, avec l'aide de l'Etat, du Département et de la Communauté Européenne dans le cadre de l'A.T.I. du Limouxin pour une rénovation énergétique d'envergure conduisant à obtenir le label BBC pour les 97 logements locatifs. Avec la contribution de Batipôle, les résidents apprennent les bons gestes du quotidien pour contribuer aux économies de fluides et d'énergie.

